

**Financial Services  
Commission  
of Ontario**

Licensing and Market Conduct Division  
5160 Yonge Street, 4<sup>th</sup> Floor  
Box 85  
Toronto ON M2N 6L9  
Telephone: (416)590-7568  
Facsimile: (416)226-7838  
Toll Free: 1-800-668-0128 ext. 7568

**Commission des  
services financiers  
de l'Ontario**

Division de la délivrance des permis  
et de la surveillance des pratiques de l'industrie  
5160, rue Yonge, 4<sup>e</sup> étage, C.P. 85  
Toronto (Ontario) M2N 6L9  
Téléphone : 416 590-7568  
Télécopieur : 416 226-7838  
Sans frais : 1 800 668-0128, poste 7568



Le 21 décembre 2012

Objet : Dépôt de la déclaration annuelle pour l'Ontario

Madame, Monsieur,

Aux termes de l'article 102 de la *Loi sur les assurances* (Ontario), tous les assureurs titulaires d'un permis de la province de l'Ontario doivent déposer au plus tard le 28 février 2013 une déclaration annuelle sur la situation de ses affaires pour l'année se terminant soit le 31 octobre 2012 soit le 31 décembre 2012. À cet égard, en vertu de l'article 3.2 de l'accord conclu le 30 mars 2000 entre le surintendant des services financiers et l'Ontario Mutual Insurance Association (OMIA), la déclaration annuelle de chaque assureur doit être déposée auprès de l'OMIA au plus tard à la date susmentionnée.

Nous n'envoyons plus par la poste de versions imprimées des mises à jour apportées au manuel d'instructions à l'intention des compagnies d'assurance multirisque. Ces mises à jour sont désormais disponibles sur le site Web du Bureau du surintendant des institutions financières. Pour aider les compagnies d'assurance à obtenir les formulaires et les instructions actualisés, nous avons ajouté un hyperlien vers le site Web du BSFI, accessible comme suit : allez sur le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario, à [www.fsco.gov.on.ca](http://www.fsco.gov.on.ca); cliquez sur « À propos de l'assurance » sur la page « Assurances », puis sur « Déclarations annuelles et instructions ». Veuillez appeler la soussignée au 416 590-7568 si vous avez besoin d'aide.

Vous trouverez ci-joint une copie du formulaire d'autorisation et de consentement à remplir en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP).

Les documents déposés en vertu de l'article 102 doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Ontario Mutual Insurance Association  
350 Pinebush Road  
Cambridge (Ontario)  
N1T 1Z6  
Téléphone : 519 622-9220  
Télécopieur : 519 622-9227  
**Dépôt annuel**

À ce stade, nous tenons à vous rappeler que les déclarations provisoires à transmettre à l'OMIA doivent l'être selon l'échéancier suivant :

<u>Fin de la période</u>	<u>Échéance</u>
31 mars	15 mai
30 juin	14 août
30 septembre	14 novembre

Meilleures salutations.

La chef intérimaire,  
Unité des services de soutien opérationnel



Ivy Lau

pièce jointe